



MAIRIE DES VARENNES

40 place des marronniers 31450 VARENNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

Délibération N°2026-06-18

L'an deux mille vingt-six, le VENDREDI cinq juin à 12 heures 30, le Conseil Municipal de la commune des VARENNES (Haute-Garonne), dûment convoqué le 29/05/2026, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur Edouard MERICQ, Maire.

Présents : Elsa Méricq, Isabelle Franques, Edouard Méricq, Julie Valentin, Véronique Sales de Gauzy, Thierry Pieters, Iris Bardin, Théo Stephan

Absents : Roselyne Goux, Emmanuel Jean, Cédric Penard

Procuration : Cédric Pénard donne Procuration à Edouard MERICQ

Secrétaire de séance : Isabelle Franques

Désignation des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs

Le Maire rappelle que conformément aux textes en vigueur, le Conseil municipal doit se réunir le 5 juin 2026 pour désigner les délégués en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

Il précise que la commune de VARENNES doit élire :

- **1 délégué titulaire**
- **3 suppléants**

MISE EN PLACE DU BUREAU ÉLECTORAL

Le bureau électoral est constitué de :

- les deux conseillers municipaux les plus âgés : Iris Bardin et Véronique Sales de Gauzy,
- les deux conseillers municipaux les plus jeunes : Théo Stéphan et Julie Valentin

ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ TITULAIRE



Mode de scrutin :

Scrutin secret – majoritaire à deux tours

Résultats du premier tour :

- Votants : 9
- Suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 5

Candidats : Edouard MERICQ, Cédric PENARD

- Edouard MERICQ: 8 voix
- Cédric PENARD: 1 Voix

👤 Résultat :

Edouard Méricq est élu au premier tour

]

☒ Est proclamé délégué titulaire :

👤 Edouard MERICQ

ÉLECTION DES SUPPLÉANTS

Mode de scrutin :

Scrutin secret – majoritaire à deux tours

Résultats :

- Votants : 9
- Suffrages exprimés : 9

Candidats et voix : Iris Bardin, Cédric Pénard, Julie Valentin

- Iris Bardin: à l'unanimité
 - Cédric Pénard: à l'unanimité
 - Julie Valentin: à l'unanimité
-

☒ Sont proclamés suppléants : Iris Bardin, Cédric Pénard, Julie Valentin



CLÔTURE DES OPÉRATIONS

Les résultats sont proclamés immédiatement.
Le procès-verbal est établi en trois exemplaires.

TRANSMISSION

Le Maire indique que :

- la délibération sera transmise immédiatement en Préfecture
- les résultats seront envoyés selon les modalités prescrites

CLÔTURE DE SÉANCE

La séance est levée à 12h58

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Transmis en Préfecture le : 05/06/2026
Publié le : 05/06/2026

Ainsi fait et délibérée les jour, mois et an que dessus. Acte rendu exécutoire

Au registre sont les signatures, après dépôt en Préfecture

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Varennnes, le 05.06.2026

Le Maire, Edouard MERICQ

La secrétaire de séance, Isabelle Franques



Nombre de conseillers : 11
En exercice : 9

Présents : 8

Absents excusés : 3

Procuration : 1

Votants : 9

40 place des marronniers - 31450 LES VARENNES
Téléphone : 05.61.81.47.64 Mail : mairiedevarennnes@wanadoo.fr





Publié le : 30/07/2026 17:13 (Europe/Paris)

Par : MAIRIE DES VARENNES

https://www.intramuros.org/varennnes/documents_administratifs/73888